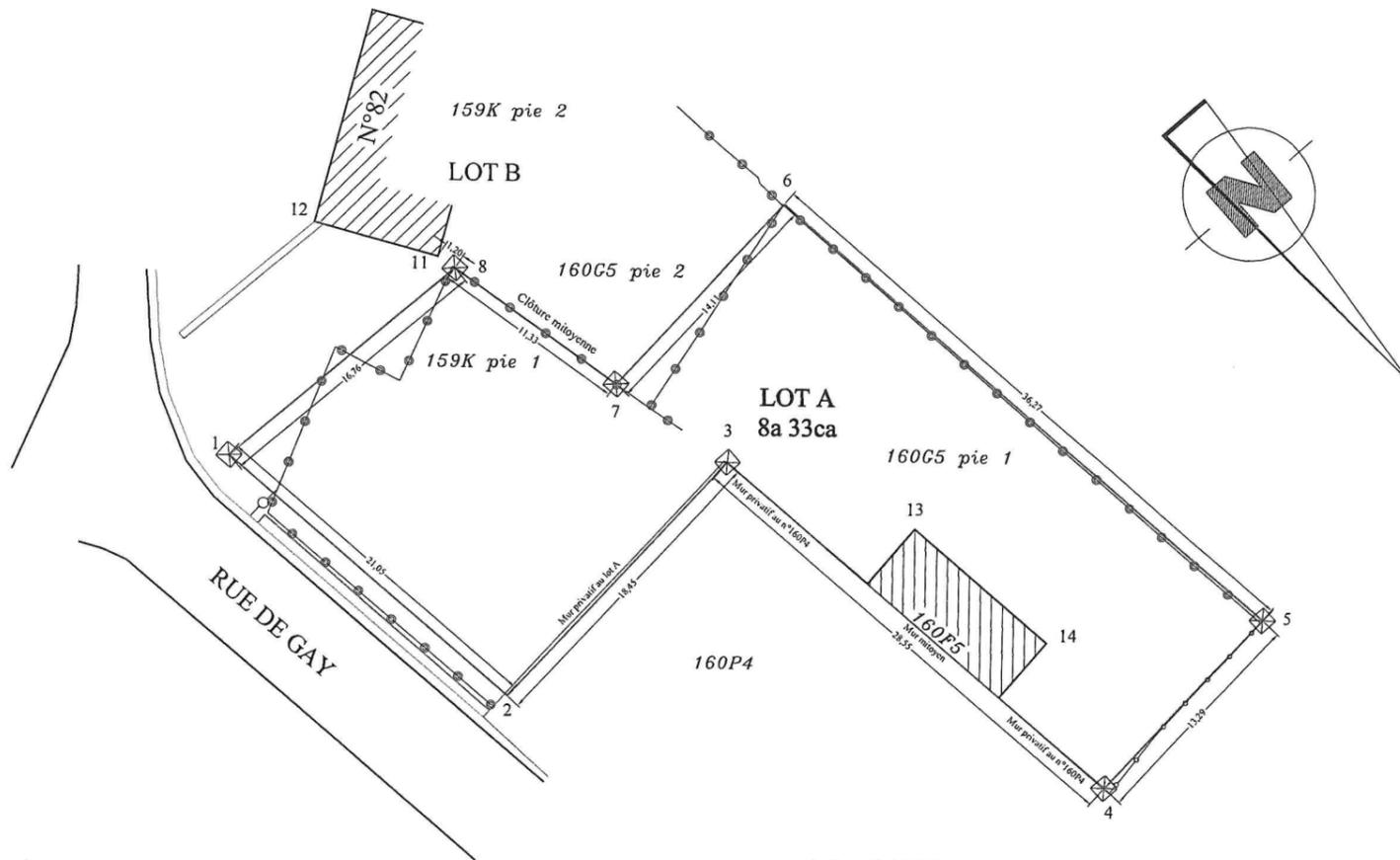


Plan de division de parcelles cadastrées

SAMBREVILLE 3 DIV Falisolle Section B N° 159K et 160G5



Ech : 1/400

Légende

	Borne		Voirie
	Poteau		Limite propriété
			Mur
			Clôture
			Filet d'eau
			Revêtement
			Bâtiment

Signé "NE VARIETUR"
en annexe à un acte passé devant
le Notaire Alain BEYENS
à Tamines le09/11/2016

Denis

TABLEAU DES COORDONNEES			
Pts	X	Y	Description
1	1003.33	998.62	Nouvelle borne
2	1019.38	985.00	Angle suivant plan MELCHIOR
3	1031.85	998.60	Borne existante
4	1053.65	980.16	Borne existante
5	1062.62	989.97	Borne existante
6	1034.92	1013.38	Angle propriété non matérialisé
7	1025.39	1002.97	Nouvelle borne
8	1016.11	1009.46	Nouvelle borne
11	1015.11	1010.12	Angle bâtiment
12	1008.03	1011.99	Angle bâtiment
13	1042.65	994.91	Angle bâtiment
14	1050.27	988.48	Angle bâtiment

L'an deux mille seize, le sept juillet,

Je soussigné Vincent MARCHAL (Matricule geo040363), Géomètre Expert, assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première Instance séant à Namur, demeurant 39A rue Royale à 5080 Emines.

- A été mandaté par Mme Linda DENIS domiciliée rue du Gay n°82 à 5060 SAMBREVILLE, pour diviser ses parcelles cadastrées SAMBREVILLE 3 DIV Falisolle Section B n° 159K et 160G5.
- Avoir relevé et mesuré le terrain.
- Avoir divisé la parcelle suivant la demande de la propriétaire.
- Avoir défini la limite 1 à 6 suivant le plan de lotissement du Géomètre Expert Jean-Marie MELCHIOR en date du 19/09/1980.
- Avoir défini le lot A, de teinte orange au plan ci-joint, comprenant la parcelle 160F5 et les parties 1 des parcelles 159K et 160G5, passant par les points 1 à 8, pour une contenance de 8a 33ca.
- Le solde des parcelles 159K pie 2 et 160G5 pie 2, lot B, est de 6a 52ca suivant cadastre.

Vincent Marchal
Vincent MARCHAL
Géomètre Expert

Plan Cadastral



© Les données cadastrales (01/01/2014) de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale.